

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TRAVAUX
ROUTIERS, DE TROTTOIRS, DE PISTES CYCLABLES, D'ÉCLAIRAGE,
DE SIGNAUX LUMINEUX ET DE SIGNALISATION

CHAPITRE I

SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

1. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de quatre (4) nouveaux systèmes de signaux lumineux pour les endroits suivants:

1° intersection Industriel / Centre commercial (Laurentien)	73 000 \$
2° intersection Marais et Godin (Les Rivières)	73 000 \$
3° intersection Soumande et Chabot (Les Rivières)	73 000 \$
4° intersections à déterminer	73 000 \$

COÛT: 292 000 \$

CHAPITRE II

PHASES EXCLUSIVES POUR PIÉTONS DE TYPE DÉCOMPTE
NUMÉRIQUE

2. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de phases exclusives pour piétons de type décompte numérique pour 75 approches de signaux lumineux dans les arrondissements suivants:

1° arrondissement La Cité	44 000 \$
2° arrondissement Les Rivières	19 000 \$
3° arrondissement Sainte-Foy - Sillery	19 000 \$
4° arrondissement Charlesbourg	19 000 \$
5° arrondissement Beauport	24 000 \$
6° arrondissement Limoilou	19 000 \$
7° arrondissement Haute Saint-Charles	10 000 \$
8° arrondissement Laurentien	10 000 \$
9° intersections à déterminer	30 000 \$
COÛT:	194 000 \$

CHAPITRE III

SYSTÈME DE PRÉEMPTION POUR LES SIGNAUX LUMINEUX

3. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de systèmes de préemption des signaux lumineux le long des routes empruntées par les véhicules du Service de protection contre les incendies:

1° arrondissement La Cité	97 000 \$
2° arrondissement Sainte-Foy - Sillery	122 000 \$
3° arrondissement Charlesbourg	24 000 \$
4° arrondissement Beauport	25 000 \$
COÛT:	268 000 \$

CHAPITRE IV

MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX EXISTANTES

4. Les travaux consistent à remplacer les installations de signaux lumineux dont les équipements sont désuets:

1° Intersection Seigneurial et des Laurentides (Beauport)	73 000 \$
2° Intersection des Chutes et Terrasse Orléans (Beauport)	73 000 \$
3° Intersection à déterminer	73 000 \$
COÛT:	219 000 \$

CHAPITRE V

REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DÉSUETS AUX INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX

5. Les travaux consistent à remplacer des pièces d'équipement qui sont désuètes à diverses installations de signaux lumineux:

1° Arrondissement Les Rivières	20 000 \$
2° Arrondissement Sainte-Foy - Sillery	78 000 \$
3° Arrondissement Beauport	20 000 \$
4° Arrondissement Haute-Saint-Charles	38 000 \$
5° Arrondissement Laurentien	15 000 \$
COÛT:	171 000 \$

CHAPITRE VI

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX EXISTANTES

6. Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement:

1° Intersection chemin Sainte-Foy, route de l'Église et rue Jean-Berthiaume	50 000 \$
2° Intersection à déterminer	120 000 \$
COÛT:	170 000 \$

CHAPITRE VII

REMPLACEMENT DES FEUX ROUGES

7. Les travaux consistent à remplacer des feux rouges incandescents par des feux à diodes électroluminescentes à diverses intersections:

1° Arrondissement La Cité	19 000 \$
2° Arrondissement Les Rivières	10 000 \$
3° Arrondissement Sainte-Foy - Sillery	12 000 \$
4° Arrondissement Charlesbourg	10 000 \$
5° Arrondissement Beauport	10 000 \$
6° Arrondissement Limoilou	5 000 \$
7° Arrondissement Laurentien	5 000 \$
COÛT:	71 000 \$

CHAPITRE VIII

SERVICES PROFESSIONNELS – SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX

8. Les services professionnels sont requis afin de réaliser des études en vue de revoir la synchronisation des signaux lumineux sur diverses rues:

1° 3 ^e Avenue ouest (Charlesbourg)	42 000 \$
2° Boulevard de l'Atrium (Charlesbourg)	26 000 \$
3° Artères à déterminer	39 000 \$
COÛT:	107 000 \$

CHAPITRE IX

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELS ET DU PERSONNEL D'APPOINT – RÉSEAU ROUTIER

9. L'embauche de consultants et du personnel d'appoint est requise en vue de concevoir des projets d'aménagement routier et de réaliser diverses études en matière de gestion du réseau routier et de contrôle du bruit:

1° Personnel d'appoint	97 000 \$
2° Services professionnels	302 000 \$
COÛT:	399 000 \$

CHAPITRE X

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

10. Les travaux consistent à construire de nouveaux trottoirs afin d'assurer la sécurité des piétons:

1° arrondissement Les Rivières	73 000 \$
2° arrondissement Sainte-Foy - Sillery	20 000 \$
3° arrondissement Beauport	73 000 \$
4° arrondissement Haute-Saint-Charles	49 000 \$
5° arrondissement Laurentien (voir note)	161 000 \$
6° endroits à déterminer	62 000 \$
COÛT:	438 000 \$

Note : Une somme de 98 000\$ provient du surplus de l'ancienne Ville de Sainte-Foy

CHAPITRE XI

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLO-PIÉTONNE LE LONG DES BOULEVARDS LEBOURGNEUF ET DE L'ATRIUM (LES RIVIÈRES ET CHARLESBOURG)

11. Les travaux consistent à aménager une piste cyclo-piétonne entre le boulevard des Gradins et la rue de l'Isère

COÛT: 223 000 \$

CHAPITRE XII

RÉAMÉNAGEMENT DU TRONÇON DU BOULEVARD LEBOURGNEUF SITUÉ À L'EST DE LA RUE DE LA GRIOTTE (LES RIVIÈRES)

12. Les travaux consistent à réaménager le carrefour formé du boulevard Lebourgneuf et du boulevard Pierre-Bertrand et ainsi qu'un tronçon d'une longueur de 495 mètres du boulevard Lebourgneuf afin d'améliorer la sécurité et la fluidité des véhicules. Les travaux comprennent l'ajout de deux (2) voies de circulation, le drainage, l'éclairage et la construction de trottoirs.

1°	aqueduc et égouts	311 000 \$
2°	voirie	503 000 \$
3°	électricité et signaux lumineux	324 000 \$
4°	utilités publiques	5 000 \$
5°	laboratoire	30 000 \$
6°	divers	121 000 \$
COÛT:		1 294 000 \$

Note : Une somme de 535 000\$ provient du surplus de l'ancienne Ville de Québec

CHAPITRE XIII

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CLÉMENCEAU (BEAUPORT)

13. Les travaux consistent à modifier la géométrie de la rue Clémenceau entre la rivière Beauport et la bibliothèque Étienne-Parent et à enfouir les équipements d'utilités publiques afin d'améliorer la fluidité des véhicules.

COÛT:	292 000 \$
-------	------------

CHAPITRE XIV

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SUR LA RUE MONTPELLIER (BEAUPORT)

14.Les travaux consistent à réduire la largeur de la chaussée entre l'avenue Saint-David et le boulevard Rochette en vue d'améliorer la sécurité des résidants.

COÛT: 482 000 \$

CHAPITRE XV

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SCOLAIRE À L'INTERSECTION DE LA 3^E AVENUE ET DE LA 1^{ÈRE} RUE (LIMOILLOU)

15.Les travaux consistent à réaménager l'intersection et à installer des feux de circulation en vue d'améliorer la sécurité des écoliers aux abords de l'école.

COÛT: 146 000 \$

Note : Une somme de 105 000\$ provient du surplus de l'ancienne Ville de Québec

CHAPITRE XVI

RÉAMÉNAGEMENT DE LA CÔTE DE SALABERRY (LA CITÉ)

16.Les travaux consistent à modifier la géométrie du tronçon la rue situé au nord de la rue Saint-Jean afin d'améliorer la sécurité des usagers.

COÛT: 73 000 \$

CHAPITRE XVII

RÉAMÉNAGEMENT E LA RUE DE MEULLES (LIMOILLOU)

17.Les travaux consistent à raccorder la rue De Meulles au boulevard Hamel afin de faciliter l'accès au secteur et accroître le caractère urbain de ce secteur:

COÛT: 97 000 \$

CHAPITRE XVIII

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA RUE DE L'HÊTRIÈRE (LAURENTIEN)

18.Les travaux consistent à aménager une piste cyclable entre la limite de l'ancienne ville de Saint-Augustin et la rue Jean-Gauvin et d'installer des équipements de protection au croisement de la voie ferrée.

COÛT: 321 000 \$

CHAPITRE XIX

RÉAMÉNAGEMENT D'UNE COURBE SUR LA RUE PARISIEN (LAURENTIEN)

19.Les travaux consistent à réaménager la courbe «sud » de la rue Parisien et à aménager un îlot central afin d'améliorer la sécurité des automobilistes et des résidants.

COÛT: 100 000 \$

CHAPITRE XX

AMÉNAGEMENT D'UN CUL DE SAC À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE CHMAPIGNY OUEST (LAURENTIEN)

20.Les travaux consistent à aménager un cul de sac à l'intersection de la rue Champigny Ouest et du boulevard Wilffrid-Hamel afin d'améliorer la sécurité des résidants.

COÛT: 102 000 \$

CHAPITRE XXI

DIVERSES INTERVENTIONS

21. Les travaux consistent à réaliser divers projets mineurs de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux et de signalisation.

COÛT: 143 000 \$

TOTAL DE CETTE ANNEXE 5 604 000 \$

Annexe préparée le 20 mai 2004

Marc des Rivières, Directeur
Division du transport
Service de l'aménagement du territoire